

Service de la Navigation du Réseau Fluvial
de la Ville de Paris

Paris, le 2 août 2017

**AVIS À LA BATELLERIE****N° 2017 / 72****CANAL DE L'OURCQ A GRAND GABARIT**

Les usagers du canal de l'Ourcq à grand gabarit sont informés que la pratique du paddle est autorisée à titre expérimental tous les samedis de 14 heures à 18 heures entre le pont Delizy (P.K. 3,200) à Pantin et la passerelle Pierre Simon Girard au niveau du parc de la Bergère à Bobigny (P.K. 6,750) à partir du 5 août 2017.

Le responsable du groupe doit rester en veille VHF (canal 10) et demander aux pratiquants de rejoindre la berge à l'arrivée d'un bateau, de s'arrêter et de s'asseoir sur la berge.

Les usagers sont invités à naviguer avec prudence lors du croisement de ces embarcations.

P/ Le Chef du Service des Canaux
Chef du Service de la Navigation
du Réseau Fluvial de la Ville de Paris
L'adjoint au Chef du Service des Canaux


Patrick POCRY